

Environnement du poste :

L'APIJ est un établissement public administratif du ministère de la Justice qui conçoit et réalise les principales opérations d'investissement immobilier pénitentiaire et judiciaire programmées par la Chancellerie.

En 2020, une cinquantaine d'opérations judiciaires et pénitentiaires en cours d'étude ou de travaux, de 10 à plus de 100 millions d'euros chacune, sont réparties au sein des directions de programme de l'Agence. Par ses méthodes de travail et son savoir-faire, l'Agence est à l'avant-garde des services publics en matière de constructions d'équipements publics et de conduite de procédures complexes (conception réalisation, partenariat public privé notamment).

Affectation et missions :

Le service urbanisme et foncier assure l'acquisition des terrains dédiés aux opérations immobilières pénitentiaires et judiciaires conduites par l'APIJ.

Il coordonne l'ensemble des interlocuteurs concernés par la mise en œuvre des procédures de DUP, de mise en compatibilité des documents d'urbanisme d'acquisition, ainsi que les procédures environnementales (loi sur l'eau, dérogations espèces protégées...).

Il répond à toute demande relative à des sujets connexes tels que les procédures de type permis de construire, monuments historiques et à des analyses juridiques se rapportant à la faisabilité réglementaire des projets.

Mission principale : Apporter une expertise environnementale dans le cadre des procédures d'urbanisme et des autorisations de construire (élaboration des études d'impact, dossiers de dérogation pour destruction d'espèces protégées, diagnostic faune-flore, compensations agricoles...)

Sur les enjeux environnementaux :

- Assister les équipes opérationnelles en charge de ces dossiers pour être un interlocuteur crédible face au bureau d'études spécialisées et savoir interpréter les conclusions de ces études ainsi que les mesures compensatoires proposées et être en capacité de les critiquer le cas échéant afin d'assurer la meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans le cadre des projets.
- Assister les équipes dans la recherche des sites de compensation et le montage des conventions.
- Être un interlocuteur des DDT, service biodiversité et Dréal et tous services de l'État lors de l'instruction des dossiers dérogation espèces protégées, étude d'impact.
- Assurer la mise en œuvre et le suivi des mesures compensatoires prescrites par les arrêtés préfectoraux et le suivi des mesures éviter réduire compenser et rédiger les comptes rendus annuels aux préfetures / Dréal; assurer les relations avec les tutelles pour les compensations qu'elles reprennent en gestion
- Analyser les avis de l'autorité environnementale et participer à la rédaction des mémoires en réponse
- Contribuer à la formation, l'information et les notes de doctrine au sein de l'agence

✚ Sur les enjeux agricoles :

- Assister la chef du SFU dans le montage des dossiers de compensations agricoles et assurer le suivi de leur mise en œuvre

Profil et compétences :

Formation :

Bac+5 de type master sciences technologies et écologie biodiversité, Master 2 mention Sciences de l'univers de l'environnement, écologie spécialité écologie biodiversité, Master 2 généraliste environnement en sciences de la vie.

Expérience requise :

Première expérience réussie de 2 ou 3 ans en bureau d'études ou chez un maître d'ouvrage

Qualités personnelles :

- Connaissance des réglementations environnementales
- Culture générale des différentes thématiques de l'environnement
- Capacité d'analyse
- Ouverture d'esprit
- Capacité à traverser à travailler en transversalité

Particularité du poste :

- Déplacements en métropole et outre-mer

Contact :

Candidature à adresser au service des ressources humaines :

67 avenue de Fontainebleau, 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Ou par mail : apij-502594@cvmail.com

Site internet de l'APIJ : <http://www.apij.justice.fr/>